

**EQUIPEMENT D'ALARME DE
TYPE 3**



Impacts environnementaux

Indicateurs des impacts environnementaux	Unités	Global	Fabrication	Distribution	Utilisation
Épuisement des ressources naturelles	Années ⁻¹	1,33E-13	100%	0%	0%
Énergie totale consommée	MJoules	6,37E+02	22%	0%	78%
Consommation d'eau	dm ³	1,81E+02	48%	0%	52%
Contribution à l'effet de serre	g~CO ₂ *	1,38E+04	63%	0%	36%
Contribution à l'appauvrissement de la couche d'ozone	g~CFC ₁₁	1,53E-03	73%	3%	25%
Contribution à la toxicité de l'air	m ³	3,51E+06	68%	0%	31%
Formation d'ozone troposphérique	g~C ₂ H ₄	5,18E+00	57%	1%	42%
Potentiel d'acidification de l'air	g~H ⁺	2,51E+00	64%	0%	36%
Contribution à la toxicité de l'eau	dm ³	3,49E+03	76%	0%	24%
Eutrophisation de l'eau	g~PO ₄ ³⁻	1,86E+00	97%	0%	3%
Production de déchets dangereux	kg	1,85E-01	67%	0%	33%

Matériaux constitutifs

> Masse totale du produit et de son emballage : 0,93 kg

> Potentiel recyclable : 62,78 %

> Produit ne contenant pas de substances interdites par la réglementation en vigueur lors de la mise sur le marché

> Boîtiers plastiques opaques constitués de polycarbonate 100 % recyclé

Plastiques		Métaux		Autres	
Polycarbonates	32,4%	Acier	19,5%	Fibres de verre	2,3%
Polystyrene	5,2%	Ferrites	13,1%	Résine d'époxyde (Liquide)	1,6%
PA 66 ¹	5,1%	Cuivre	4,4%	Papier	0,7%
PPO ²	2,6%	Cadmium	1,7%	Résine d'époxyde (DGEBA)	0,5%
PET ³	1,2%	Zinc	1,3%	NaOH ⁴	0,4%

¹Polyamide ²Polyphénylène Oxyde ³Polyéthylène Téréphtalate ⁴Hydroxyde de Sodium

Profil Environnemental Produit (P.E.P.)

Ce document s'appuie sur la norme NF ISO 14 020 établissant les principes directeurs pour le développement et l'utilisation des étiquettes et déclarations environnementales ainsi que sur la norme NF ISO 14 025 établissant les principes et les procédures de développement de déclarations environnementales de type II

Identification des produits

> **Fonction** : Éclairage d'évacuation en cas de coupure du secteur permettant le balisage des issues menant à l'extérieur.

> **Produits couverts** : NUG31192, NUG31190, NUG31193

Gamme de produits : BAAS MAME

> **Produit de référence** : NUG31192

> **Catégorie** : II (produit actif)

> **Classe électrique** : II

> **Puissance / tension** : 0,50 W / 230 V~

* sur 10 ans

> **Energie consommée*** : 44 kWh

> **Unité fonctionnelle** : Un produit

> **Consommables** : Batterie

Logiciel utilisé : EIME Designer 4.0 - Base de données 11.0 2009 – renseignements complémentaires sur www.codde.fr

Attention : les déclarations environnementales réalisées avec d'autres logiciels peuvent donner des résultats différents.

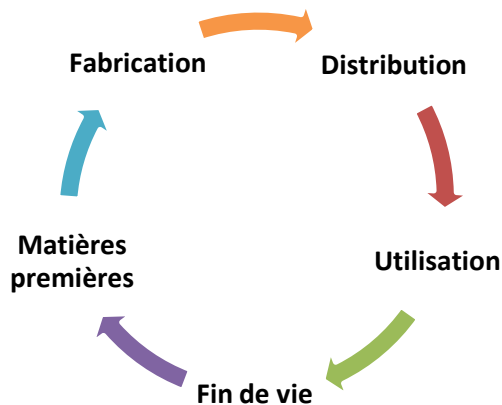
Cycle de vie du produit

L'évaluation environnementale, suivant les normes de la série ISO 14 040, porte sur l'ensemble du cycle de vie du produit, c'est-à-dire du « du berceau à la tombe ». Elle prend en compte les entrants et les sortants de celui-ci afin de déterminer les impacts environnementaux. Ils sont calculés avec le logiciel EIME (*Environmental Information & Management Explorer*).

> Sites de fabrication certifiés ISO 14001 et ISO 9001.

> Engagement à privilégier le choix de matériaux recyclés : polycarbonate, aluminium et emballages en carton.

> Les déchets dangereux tels que batteries, les tubes fluorescents et les équipements électriques et électroniques doivent être orientés vers des filières de traitement adaptées.



> Respect de la directive 94/62/CE relative aux emballages et aux déchets d'emballage.
 > Engagement à réduire au mieux le poids et le volume des produits et des emballages.

> Durée de vie : 10 ans
 > Modèle énergétique : français
 > Normes électriques applicables selon les produits : NF EN 60 598.1 ; NF EN 65 598.2.22 ; NF C 71800 ; NF C 710 801 ; NF C 71 820 ; NF C 71 805

Glossaire

➤ **Consommation d'eau** : Exprime en décimètre cubes (dm³), la consommation totale d'eau pour tout le cycle de vie du produit.

➤ **Contribution à l'appauvrissement de la couche d'ozone** : Exprime en grammes équivalents de chlorofluorocarbone (CFC₁₁), les substances halogénées contribuant à la disparition de la couche d'ozone stratosphérique, libérées pendant toutes les phases du cycle de vie du produit.

➤ **Contribution à la toxicité de l'air** : Exprime en mètre cubes (m³), les substances contribuant à la toxicité de l'air, libérées pendant toutes les phases du cycle de vie du produit.

➤ **Contribution à la toxicité de l'eau** : Exprime en mètre cubes (m³), le total des substances contribuant à la toxicité de l'eau, libérées pendant toutes les phases du cycle de vie du produit.

➤ **Contribution à l'effet de serre** : Exprime en grammes équivalents de dioxyde de carbone (CO₂), les gaz à effet de serre libérés pendant toutes les phases du cycle de vie du produit. (Principe d'équivalence : Les coefficients d'équivalence permettent de comparer dans une unité commune des quantités de natures diverses. 1 g de CO₂ = 1 g~(équivalent)CO₂ ; 1 g de méthane (CH₄) = 64 g~(équivalent) CO₂).

➤ **EIME** : Logiciel de modélisation des impacts environnementaux d'un produit basé sur la méthodologie de l'Analyse du Cycle de Vie (ACV).

➤ **Énergie totale consommée** : Exprime en mégajoules (MJ), la consommation totale d'énergie pour tout le cycle de vie du produit.

➤ **Eutrophisation de l'eau** : Exprime en grammes équivalents d'ion phosphate (PO₄³⁻), les substances contribuant à l'enrichissement en éléments nutritifs des effluents pendant toutes les phases du cycle de vie du produit.

➤ **Formation d'ozone troposphérique** : Exprime en grammes équivalents d'éthylène ou éthène (C₂H₄), les Composés Organiques Volatils (COVs) contribuant à la formation d'ozone troposphérique, libérés pendant toutes les phases du cycle de vie du produit.

➤ **Impacts environnementaux** : Modifications qualitatives ou quantitatives des ressources qui nous entourent.

➤ **Potentiel d'acidification de l'air** : Exprime en grammes équivalents de proton (H⁺), le potentiel d'acidification de l'air causé par la libération de certains gaz dans l'atmosphère.

➤ **Production de déchets dangereux** : Exprime en kilogrammes (kg), la masse de déchets dangereux ultimes produite sur l'ensemble du cycle de vie du produit.

➤ **Potentiel de recyclage** : Pourcentage de la masse d'un produit ou de son emballage pouvant être réinjecté dans un circuit de fabrication du même produit ou d'un autre produit.